Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 4 (1898)

Artikel: Quatrième rapport annuel : 1898
Autor: Graf, J.-H. / Bernoulli, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-362181

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quatrième Rapport Annuel
1898

Le Conseil fédéral a confirmé la Commission de la Bibliothèque Nationale pour une nouvelle période administrative de trois ans; en même temps, il a nommé M. le professeur Dr. Gustave Tobler en remplacement de M. le professeur Dr. L. Hirzel, décédé. Après la réélection du bureau de la Commission, celle-ci s'est donc trouvée composée de MM. le professeur Dr. J.-H. Graf, président; le Dr. J. Kaiser, archiviste fédéral, vice-président; le professeur Dr. E. Blösch; le professeur Dr. V. Rossel et le professeur Dr. G. Tobler, tous à Berne; le bibliothécaire prend part aux séances en qualité de secrétaire et avec voix consultative.

La Commission a eu 18 séance. Plusieurs des affaires traitées par elle sont assez importantes pour que nous en fassions une mention spéciale. Sur l'initiative des autorités préposées à la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne, la Commission de la Bibliothèque Nationale Suisse a repris la question des rapports créés entre ces deux établissements par l'arrêté fédéral de 1894; mais aucun changement n'a été décidé jusqu'à ce jour.

En outre, la Commission a dû, conformément à l'art. 4 de l'arrêté fédéral précité, préaviser sur deux demandes de subventions faites par des bibliothèques suisses pour des ac-

quisitions importantes d'*Helvetica* (livres compris dans la succession des distingués directeurs de la Bibliothèque cantonale de Fribourg et de la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne, feu MM. l'abbé J. Gremaud et Fr.-J. Schiffmann); dans les deux cas la Commission a émis un préavis favorable, ces collections étant très précieuses, entre autres, pour l'histoire de l'imprimerie dans ces deux villes et remplissant toutes les conditions nécessaires pour avoir droit à un subside fédéral.

La Commission prit part à la Conférence pour l'établissement d'un catalogue international des publications scientifiques. La *British Royal Society,* de Londres, conçut, il y a quelques années, le projet d'éditer une bibliographie complète de tous les ouvrages relatifs aux diverses branches des sciences naturelles, et invoqua dans ce but le concours des Etats; une première conférence internationale eut lieu, en juillet 1896. On eut ensuite à examiner les propositions envoyées de Londres pour la classification scientifique à adopter, les conditions techniques de la publication de l'ouvrage, l'organisation d'un personnel chargé d'y travailler et les moyens de se procurer des ressources. Le Département fédéral de l'Intérieur chargea la Commission de soumettre au Conseil fédéral ses propres propositions; elle recourut aux lumières d'experts, choisis parmi les professeurs de l'Université de Berne. Les conclusions auxquelles elle arriva différèrent de celles du projet de Londres sur des points essentiels; elle demanda, en particulier, qu'on prît en considération le *Concilium bibliographicum* zoologico-anatomique publié à Zurich par M. le Dr. H.-H. Field. Le Conseil fédéral se rangea à ces conclusions, qui servirent d'instructions aux délégués suisses à la Conférence internationale de Londres. Ces délégués étaient le président et le secrétaire de la Commission de la Bibliothèque Nationale. La Conférence eut lieu au mois d'octobre, mais on se contenta de désigner une commission internationale, chargée d'étudier les questions à résoudre et de présenter un projet définitif à une prochaine réunion de la Conférence; elle n'en décida pas moins de tenir compte du *Concilium bibliographicum.*

Une autre conférence internationale se réunit à St-Gall, au mois de septembre; convoquée par le Père Franz Ehrle,

préfet de la Bibliothèque Vaticane, elle avait à son ordre du jour la restauration et la conservation des vieux manuscrits et imprimés; le bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale y assista en sa qualité de membre du comité de l'Association des bibliothèques suisses. Cette association existant depuis 1897, créée à l'instigation de la Bibliothèque Nationale, a pour but de faire aboutir dans des réunions des bibliothécaires suisses les questions de toute nature se rapportant à leurs travaux ou intéressant leurs établissements, de rendre leurs relations plus fréquentes et à ces divers titres elle méritait d'être mentionnée ici. Entre autres résultats pratiques, elle a obtenu que le *mark,* évalué à Fr. 1. 35 par l'Union des libraires suisses, fût calculé à sa valeur réelle, en faveur des bibliothèques et des hommes d'étude.

En ce qui concerne spécialement le travail de la Bibliothèque, dont le personnel a été, à plusieurs reprises, arrêté dans son activité par la maladie, la mise en ordre des entrées absorbe toujours la plus grande partie du temps des employés. En 1898, la quantité des entrées s'est maintenue à peu près à la hauteur de celle des années précédentes avec 20,999 numéros (en 1897 : 23,377) et 54,160 pièces (en 1897 : 51,553). La continuité de cet énorme accroissement s'explique, il est vrai, cette année, par quelques circonstances exceptionnelles. Les achats, représentés par 6316 numéros correspondant à 9224 pièces, sont en décroissance, comparés aux chiffres correspondants de l'exercice précédent, de même que les acquisitions par échange : 291 numéros avec 688 pièces; et les dons : 8892 numéros avec 17,936 pièces. Par contre, nous avons fait venir, dans le courant de l'année, les imprimés en réserve à la Chancellerie fédérale, pour compléter d'une façon systématique les collections de la Bibliothèque; après l'achèvement de ce travail, nous pourrons classer par ordre de matières toutes les publications officielles des autorités fédérales; cet amas considérable de matériaux est destiné à rendre de précieux services. De ce fait, nos collections se sont enrichies de 15,113 pièces, réparties sur 500 numéros.

L'acquisition de la bibliothèque de feu M. le Dr. Fritz

Staub, à Zurich, à été d'une grande importance pour la Bibliothèque Nationale. Nous avons dit, à la fin de notre précédent rapport, que les Chambres fédérales l'avaient décidée par arrêté des 13 et 20 avril 1898. En conformité avec le message du Conseil fédéral, du 13 décembre 1897, les collections Staub devaient être réparties entre les établissements subventionnés par la Confédération; à la fin d'avril, la Commission de la Bibliothèque fut chargée de procéder à cette répartition. La bibliothèque Staub fut transportée à Berne au mois de mai et l'on se mit à la classer. Le travail, entrepris par le personnel de la Bibliothèque Nationale, assisté de quelques collaborateurs auxiliaires, n'a pu être achevé avant la fin de l'année; cependant la majeure partie des imprimés suisses a été triée, classée et inventoriée. La plus grande part en a été attribuée à la Bibliothèque Nationale; mais un nombre considérable de volumes ont été expédiés à la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne. Le fonds Staub comprend dans les inventaires de la Bibliothèque Nationale pour l'année 1898, 5000 numéros avec 11,199 pièces.

Les donateurs sont un peu moins nombreux que l'année dernière; ils atteignent néanmoins le chiffre de 722. Les amis éprouvés de la Bibliothèque Nationale lui sont restés fidèles. Parmi ceux qui ont fait les envois les plus importants, nous signalerons M. le Dr. Fr. Imhoof-Blumer, à Winterthour, qui nous a donné ses œuvres numismatiques complètes; M. E. Frey, ancien conseiller fédéral, dont la famille a offert à la Bibliothèque Nationale une quantité de journaux rares et de périodiques anciens; et M. le Dr. Hoffmann-Krayer, à Zurich, qui a contribué à combler bien des lacunes dans la division des sociétés; enfin M. le Dr. W. Merz, secrétaire du Département cantonal de Justice et Police, à Aarau, par l'entremise duquel nous avons reçu une collection très complète des règlements, rapports et comptes des communes d'Argovie; cette collection formera, avec les publications officielles des grandes villes suisses et les séries d'imprimés que les communes d'Appenzell Rh.-E. nous ont adressées, le noyau d'une collection d'imprimés des communes suisses, dont nous souhaitons fort

l'accroissement au moyen d'envois provenant des autres cantons. Nous insistons encore sur ce que les rapports des autorités, sociétés et établissements divers de la Suisse française et italienne sont représentés très insuffisamment sur nos rayons, de même que les imprimés de circonstance qui ne sont pas dans le commerce, et que nous tenons beaucoup à recevoir. La Bibliothèque Nationale doit en arriver à voir toutes les langues de la Suisse représentées également chez elle et elle fait appel dans ce but à la collaboration nécessaire de tous.

Enfin, la Bibliothèque Nationale, à la demande du secrétaire du Bureau international pour la propriété intellectuelle, M. le professeur E. Röthlisberger, s'est essayée à faire la statistique de la production intellectuelle de la Suisse, statistique forcément incomplète pour commencer. Grâce à ce travail, elle a pu répondre à plusieurs questions qui lui ont été posées dans le courant de l'année, notamment d'Angleterre. A partir de 1898, tout ce qui paraît dans le courant de l'exercice est inscrit dans des inventaires séparés. Cette mesure est toutefois imparfaite, parce que les *Helvetica*, peu nombreux du reste, qui paraissent à l'étranger, sont inscrits pêle-mêle avec les autres, et parce qu'on ne peut inscrire les imprimés en question par ordre de matières; il y a là un travail qui reste à faire. Il y aurait lieu, peut-être, dans un avenir rapproché de publier un tableau statistique des imprimés suisses de toute nature dans un bulletin périodique. Mais il conviendrait alors de remédier en première ligne à un inconvénient que décèlent les inventaires de la Bibliothèque Nationale : ce sont les lacunes trop fréquentes qui persistent à se produire dans les entrées des nouvelles publications. Il ne suffit pas pour cela d'améliorer le service des libraires, ce dont on s'occupera d'ailleurs; il importe de s'assurer aussi la collaboration de toutes les classes de la population pour se procurer les écrits qui ne sont pas mis en librairie. Pour 1898, les inventaires de la Bibliothèque Nationale accusent l'entrée de 2825 numéros avec 4222 pièces parues dans l'année; mais si l'on retranche, d'une part, une profusion de feuilles volantes qu'on ne peut guère porter en ligne de compte et si, d'autre part, on ajoute les imprimés que nous ne possédons

pas encore, on arrive à un total approximatif de 3500 numéros avec 5000 pièces, représentant la production de la Suisse en 1898.

La Bibliothèque Nationale Suisse, s'installera en 1899 sous son propre toit. La Commission s'est occupée en détail de l'aménagement et de l'ameublement des divers locaux; mais nous renvoyons au rapport de l'année prochaine une description de la nouvelle Bibliothèque. Nous serons désormais dans des conditions toutes nouvelles, grâce auxquelles notre établissement remplira toujours mieux la tâche qui lui incombe et rendra plus de services au public.

BERNE, mai 1899.

Au nom de la Commission de la Bibliothèque,

Le Président:

Prof. Dr. J.-H. Graf.

Le Secrétaire:

Dr. Jean Bernoulli, bibliothécaire.